

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Cette section concerne les Conditions Générales de Vente de Cars Faure.

Les Conditions Générales de Transport sont propres à chaque Transporteur et consultables sur un document séparé.

Édition du 21/03/2024

AVERTISSEMENT

Cars Faure est un vendeur de titres de transport.

L'achat de titre de transport sur internet implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente. Cars Faure pourra effectuer des mises à jour à tout moment des conditions définies aux présentes. Ainsi nous conseillons vivement à notre clientèle de revenir les parcourir à chaque intention d'achat.

Article 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cars Faure qu'on nommera ci-après « le vendeur »

SAS au capital de 700 000 Euros

680 Route d'Heyrieux

38540 VALENCIN

SIRET 342 589 892 00013

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

Article 2. DÉFINITIONS

Chacun des termes mentionnés ci-dessous a, dans les présentes Conditions Générales (ci-après « les Conditions Générales ») la signification suivante :

« **Titre(s) de transport** » : désigne des titres de transport au format électronique. Ceux-ci peuvent être montrés soit sur un écran (smartphone, tablette) soit imprimés sur papier A4 (couleur ou noir et blanc).

« **Transporteur** » : société de transport de voyageurs proposant des liaisons en car sur un réseau de transport.

« **Service de vente en ligne** » : service de vente de titres de transport uniquement accessible en ligne sur le portail booking.cars-faure.fr

« **Service de relations clients** » : service recevant les appels des Clients désireux d'accéder aux services de vente en ligne, par téléphone au 04 72 48 16 16, ou par email à servicetransport@fauretransport.fr

« **Client** » : personne physique, n'agissant pas à titre professionnel, qui utilise le service. Le Client déclare avoir la capacité de conclure ces Conditions Générales c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être ni sous tutelle ni sous curatelle.

Article 3. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente visent à définir les relations contractuelles entre Cars Faure et le Client (utilisateur, personne physique), qui réserve et achète un titre de transport sur une ligne opérée par le Transporteur. Elles s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par le Transporteur.

Les Conditions Générales de Vente n'ont pas pour objet de régir les conditions des contrats de transport conclus entre les Clients et le Transporteur. Ces dernières sont régies par les Conditions Générales de Transport du Transporteur.

Le fait pour un Client de procéder au règlement de sa commande implique une acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente dans leur intégralité confirmée par une coche au cours de la réservation en ligne.

Article 4. DESCRIPTION ET DISPONIBILITÉ DU SERVICE

Cars Faure met à disposition des Clients un système de consultation d'offres concernant les liaisons en car que le Transporteur effectue entre différentes destinations. Ces offres précisent notamment les trajets visés (lieu de départ-destination, date, horaire) et les tarifs en vigueur. Le Client, après avoir pris connaissance des offres de transport ainsi que des Conditions Générales de Vente et de Transport, dispose de la possibilité d'acheter et de régler les titres de transport sélectionnés.

Le service de vente en ligne est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Néanmoins, en raison de la nature même de l'internet, Cars Faure ne saurait garantir un fonctionnement du service sans interruption et décline donc toute responsabilité à ce titre.

De même, il n'est pas garanti que le service de vente en ligne soit exempt d'anomalies informatiques ou d'erreurs (bugs), ni que ceux-ci pourront être corrigés. Il n'est pas garanti que le site fonctionnera sans interruption ou pannes, ni encore qu'il soit compatible avec un matériel ou une configuration particulière autre que celle expressément validé par Cars Faure.

En aucun cas, Cars Faure n'est responsable de tout type de dommage prévisible ou imprévisible découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser ce service de vente en ligne.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

Le Client déclare avoir vérifié que la configuration informatique qu'il utilise ne contient aucun virus et qu'elle est en parfait état de fonctionnement.

Le Client reconnaît et déclare expressément renoncer à toute réclamation pour les éventuels préjudices directs ou indirects pouvant résulter d'une interruption du service.

Article 5. COMMANDE ET RÉCEPTION DES TITRES DE TRANSPORT

Le Client peut effectuer une commande de titres de transport via le service de vente en ligne booking.cars-faure.fr jusqu'à la veille du départ de la navette.

L'achat à bord du car peut se faire jusqu'au moment du départ sous réserve de disponibilité.

Les personnes à mobilité réduite nécessitant un transport adapté, sont transportées au moyen de véhicules spécifiques et aux mêmes horaires que les lignes régulières. Ce service est assuré sur réservation préalable, au plus tard 36h avant le départ, en téléphonant au 04 72 48 16 16.

Les titres de transport sont envoyés par e-mail à l'adresse électronique indiquée par le Client ; le paiement se fait par carte bancaire.

Les titres de transport sont modifiables et remboursables selon les articles 8 et 9 des présentes Conditions Générales de Vente.

En passant commande, le Client effectue les choix suivants :

- Lieux d'arrivée et de départ
- Dates et horaires
- Nombre et catégorie des voyageurs

Le Client doit ensuite fournir certaines informations (notamment sur l'identité des voyageurs). Il s'engage à fournir des informations fiables et authentiques dans les différentes étapes de sa commande.

Le Client marquera son acceptation des Conditions Générales de Vente en cochant la coche prévue à cet effet.

À la fin de la commande un récapitulatif sera présenté au Client. Ce dernier pourra alors confirmer sa commande en cliquant sur la case correspondante et procéder à son règlement en ligne. Il est de la responsabilité du Client de vérifier son panier avant le règlement de sa réservation. En cas de message d'erreur lors du paiement, le Client peut contacter le service de relation clients au 04 72 48 16 16. À l'issue de sa commande, il recevra un courrier électronique confirmant sa commande avec la facture et le ticket de carte bancaire.

À titre indicatif, la génération du titre de transport et son envoi automatique vers l'adresse électronique du Client sont instantanés. Toutefois, certaines contraintes techniques pouvant ralentir le processus, la réception du titre de transport par le Client peut prendre quelques heures. En cas d'une éventuelle anomalie ou de non réception, le Client est invité à contacter par téléphone au 04 72 48 16 16 ou par email à servicetransport@fauretransport.fr le service de relations clients avant son départ. Aucun remboursement ne sera effectué le jour du départ en cas de non réception des billets.

Le Client a pour obligation de montrer son titre de transport à sa montée dans l'autocar. Il devra le conserver pendant toute la durée du trajet. Celui-ci peut être soit imprimé sur feuille A4 soit présenté sur un support électronique (smartphone, tablette) sous réserve d'une excellente lisibilité. **Tout titre de transport illisible (que ce soit une mauvaise impression ou une panne de batterie du smartphone) sera refusé** et le Client devra s'acquitter d'un nouveau titre de transport pour voyager, sans possibilité de remboursement.

L'email de confirmation de commande et le reçu de paiement ne valent pas titre de transport.

Article 6. CONDITIONS FINANCIÈRES

Les tarifs sont en euros toutes taxes comprises (TTC). Cars Faure vend en son nom propre. Les tarifs sont susceptibles de modifications pour toutes les lignes. Le tarif applicable à une commande donnée est celui en vigueur au moment de la date du trajet.

Les commandes effectuées via le service de vente en ligne sont payables par carte bancaire (CB, VISA, MASTERCARD) exclusivement par l'intermédiaire d'un système de paiement sécurisé SSL. Cars Faure a en effet adopté le procédé de cryptage SSL, lequel assure la fiabilité des échanges et transactions en cryptant au moment de leur saisie toutes les données personnelles indispensables pour traiter les commandes, tels qu'adresses, e-mail, coordonnées bancaires. Les cartes bancaires acceptées sont identifiées par une icône au moment du paiement.

Article 7. COMMANDE DÉFINITIVE – PREUVE DE LA COMMANDE

Conformément à l'article L. 221-2, V, 9°) du Code de la consommation, le délai de rétractation de quatorze jours n'est pas applicable aux commandes passées en application des présentes Conditions.

La commande du Client est ferme, définitive et irrévocable, après paiement du prix par le Client, sous réserve de ce qui est dit aux articles 8 et 9 ci-après. De convention express, les données issues du système informatique de Cars Faure constituent des écrits au sens de l'article 1316-1 du code civil, le lien entre ces données et le Client auquel elles se rattachent étant présumé jusqu'à preuve du contraire. Elles font donc preuve entre les Parties et leur sont opposables de la même manière dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui aurait été écrit et signé sur support papier par les Parties.

Article 8. MODIFICATIONS ET ANNULATIONS

Par dérogation à ce qui est dit à l'article 7 ci-dessus, le Client pourra demander à modifier l'heure et la date de sa réservation dans certains cas.

La modification d'une réservation est possible et doit rester identique au niveau de la ligne empruntée, des conditions tarifaires, du prix total de la commande. Cette modification passe une annulation de la commande et génère un avoir dans le compte client.

La modification/annulation d'une commande n'est possible que lorsque le client a créé son compte client. Il est impossible d'annuler/modifier une commande « en commande invité ».

La modification/annulation d'une réservation est possible uniquement si le billet que l'on veut échanger est encore en vente (conformément aux délais de vente en vigueur sur le site internet) et sous réserve de places disponibles.

Pour effectuer la modification du billet, le Client devra se connecter sur son compte.

Article 9. REMBOURSEMENT

Les titres de transport ne sont pas remboursables.

Si pour une raison indépendante de la volonté du client, tenant au contexte actuel, la crise sanitaire, venait à se poursuivre ou s'aggraver (nouvelles restrictions sanitaires, confinement), alors un remboursement serait effectué de manière exceptionnelle.

La demande sera faite uniquement par courrier (Cars Faure – Service Transport 680 Route d'Heyrieux 38540 VALENCIN) ou par email (servicetransport@fauretransport.fr).

Le remboursement se fait sur la Carte bancaire ayant servi à l'achat. Dans l'éventualité où il n'est plus possible d'effectuer le remboursement sur la Carte bancaire (carte expirée, e-card...), le remboursement se fera par virement bancaire. Pour les établissements bancaires Français, des frais de gestion de 5€ seront appliqués dans ce cas. Pour les établissements bancaires à l'étranger, des frais de gestion de 10€ seront appliqués dans ce cas.

Un billet perdu ne sera pas remboursé même une fois retrouvé.

COVID-19

En cas de mesures exceptionnelles prises par le Gouvernement (interdiction de déplacement ou confinement), un remboursement de 100% du panier sera effectué moins 5.00€ de frais d'annulation.

Un billet pourra être remboursé en cas de covid-19, le passager devra transmettre par courrier (Cars Faure – Service Transport 680 Route d'Heyrieux 38540 VALENCIN) ou par email (servicetransport@fauretransport.fr) un test PCR positif et daté confirmant un isolement au jour de la réservation.

Article 10. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la loi « Informatique et libertés » le service de vente en ligne a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre inscription. Elles permettent à Cars Faure d'adresser aux Clients leurs titres de transport et de les informer de difficulté de transport sur le trajet (neige excessive, route fermée etc...). Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés, chaque Client dispose de la faculté d'accéder aux données qu'il a renseignées lors de sa réservation, de les modifier ou de les supprimer. Le Client pourra procéder à ces opérations en envoyant un courrier à Cars Faure – Service Transport 680 Route d'Heyrieux 38540 VALENCIN) ou par email (servicetransport@fauretransport.fr).

Article 11. FORCE MAJEURE

La responsabilité de Cars Faure ne pourra être recherchée si l'exécution des Conditions Générales de Vente et de Transport est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait de l'autre Partie ou d'un tiers ou de causes extérieures telles que les conflits sociaux ou grèves, l'intervention des autorités civiles ou militaires, les incendies, les dégâts des eaux, le mauvais fonctionnement ou l'interruption du réseau des télécommunications ou du réseau électrique. Dans tous les cas, Cars Faure fera tout ce qui est en son pouvoir pour limiter la durée et les effets du cas fortuit, de la force majeure ou de la cause extérieure.

Article 12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les éléments accessibles sur le service de vente en ligne booking.cars-faure.fr, notamment son interface, les marques, textes, images, photographies, cartes, sons et vidéographies sont protégées par des droits de propriété intellectuelle.

La reproduction ou la représentation de tout ou partie d'un de ces éléments est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable au titulaire du droit.

Article 13. DISPOSITIONS DIVERSES

Cars Faure se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des Conditions Générales de Vente et de Transport. Les nouvelles clauses s'appliqueront à toutes les réservations effectuées postérieurement à leur entrée en vigueur et seule la nouvelle version fera foi entre les parties.

Les Conditions Générales de Vente et de Transport expriment l'intégralité des obligations des parties. Aucune autre condition générale ou spécifique ne pourra s'intégrer à ces Conditions Générales sauf accord exprès de Cars Faure.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes serait considérée comme nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition serait considérée comme étant non écrite, toutes les autres dispositions des Conditions Générales conservant force obligatoire entre les Parties.

Article 14. DROIT APPLICABLE

Les Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

Article 15. MEDIATION

Conformément à L.211-3 du Code de la consommation, le Client est informé de la possibilité de saisir, en cas de contestation et à défaut de réponse satisfaisante du Transporteur dans un délai de 60 jours, le médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

Article 16. DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Le Client a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr) afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

Tout consommateur a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site <https://conso.bloctel.fr/index.php/inscription.php>.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT

Cette section concerne les Conditions Générales de Transport de Cars Faure.
Les Conditions Générales de Vente sont propres à chaque canal de Vente et consultables sur un document séparé.

Edition du 21/03/2024

AVERTISSEMENT

Cars Faure est un transporteur de voyageurs.

L'achat de titre de transport sur internet implique l'acceptation des Conditions Générales de transport. Cars Faure pourra effectuer des mises à jour à tout moment des conditions définies aux présentes. Ainsi nous conseillons vivement à notre clientèle de revenir les parcourir à chaque intention d'achat. Le présent règlement s'applique à toute personne utilisant un transport effectué par Cars Faure.

Article 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cars Faure qu'on nommera ci-après « le transporteur » SAS au capital de 700 000 €uros
680 Route d'Heyrieux
38540 VALENCIN
SIRET 342 589 892 00013

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

Article 2. DÉFINITIONS

Chacun des termes mentionnés ci-dessous a, dans les présentes Conditions Générales (ci-après « les Conditions Générales ») la signification suivante :

« **Titre(s) de transport** » : désigne des titres de transport au format électronique. Ceux-ci peuvent être montrés soit sur un écran (smartphone, tablette) soit imprimés sur papier A4 (couleur ou noir et blanc).

« **Transporteur** » : société de transport de voyageurs proposant des liaisons en car sur un réseau de transport.

« **Client** » : personne physique, n'agissant pas à titre professionnel, qui utilise le service. Le Client déclare avoir la capacité de conclure ces Conditions Générales c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être ni sous tutelle ni sous curatelle.

Article 3. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Transport visent à définir les relations contractuelles entre Cars Faure et le Client (utilisateur, personne physique), qui réserve et achète un titre de transport sur une ligne opérée par Cars Faure. Elles s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par le transporteur.

Les Conditions Générales de Transport n'ont pas pour objet de régir les conditions des contrats de vente conclus entre les Clients et les divers canaux de vente des titres de transport. Ces dernières sont régies par les Conditions Générales de Vente spécifiques à chaque canal de vente.

Le fait pour un Client de procéder au règlement de sa commande implique une acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente dans leur intégralité confirmée par une coche au cours de la réservation en ligne.

Article 4. RESPONSABILITÉ

1. Décès, lésion corporelle

Le Client a droit à une indemnisation en cas de décès, y compris un montant raisonnable pour les frais funéraires, ou de lésion corporelle dus à un accident résultant d'un car.

Le montant de l'indemnisation est calculé conformément au droit national applicable.

Le montant maximal en cas de décès ou de lésion d'un Client est, pour un événement donné, de 220.000 € par Client.

En cas de décès du Client, ce droit s'applique au minimum aux personnes que ce Client était ou aurait été légalement tenu d'entretenir.

Lorsque le dommage n'est pas survenu dans le cadre d'un accident de la circulation soumis à la loi n° 85-677 du 5 juillet 1985, le Transporteur devra indemniser l'intégralité des préjudices justifiés du Client, quelle qu'en soit la nature, sous réserve qu'ils aient été prévisibles lors de la conclusion du contrat et constituent une suite directe de sa mauvaise exécution par le Transporteur.

2. Perte et détérioration de bagages

Toute responsabilité du Transporteur est exclue en cas de perte ou détérioration de bagages sans lien avec un accident impliquant un car sauf en cas d'acte délibéré ou de grave négligence du Transporteur.

Le Client a droit à une indemnisation en cas de perte ou de détérioration de bagages dus à des accidents résultant de l'utilisation d'un car.

Le montant de l'indemnisation est calculé conformément au droit national applicable.

Le montant maximal pour la perte ou de détérioration de bagages est, pour un événement donné, de 1.200 € par bagage.

En cas de détérioration de fauteuils roulants, de tout autre équipement de mobilité ou dispositif d'assistance, le montant de l'indemnisation est toujours égal au coût de remplacement ou de réparation de l'équipement perdu ou détérioré.

Le Transporteur est responsable lorsqu'il a causé la perte ou la détérioration de fauteuils roulants, de tout autre équipement de mobilité ou de dispositifs d'assistance.

La perte ou la détérioration est indemnisée par le Transporteur.

L'indemnisation équivaut au coût de remplacement ou de réparation de l'équipement ou des dispositifs perdus ou endommagés.

En cas de perte ou d'avarie de bagages placés en soute, l'indemnité que devra verser le Transporteur pour tout dommage justifié dont il sera tenu pour responsable, est limitée à la somme de 150 € par bagage placé en soute, sauf en cas d'acte délibéré ou de grave négligence du Transporteur.

Toute responsabilité du Transporteur est exclue en cas de perte de bagages qui n'est due à un accident résultant d'un car, sauf en cas d'acte délibéré ou de grave négligence du transporteur.

Pour tous les autres dommages matériels, qui ne sont pas des dommages de bagages, résultant ni d'un accident impliquant un car, ni de dommages de fauteuils roulants et d'autres équipements de mobilité ou d'appareils et d'accessoires fonctionnels, le montant du dédommagement est limité à 1.000 €, à moins que le dommage matériel repose sur un acte délibéré ou de grave négligence du Transporteur.

3. Prise en charge des besoins concrets du Client

En cas d'accident résultant de l'utilisation d'un car, le Transporteur fournit une assistance raisonnable et proportionnée portant sur les besoins concrets immédiats du Client à la suite de l'accident. Cette assistance englobe, si nécessaire, l'hébergement, la nourriture, les vêtements, le transport et la facilitation des premiers secours.

L'assistance fournie ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité.

Le coût total de l'hébergement sera limité à un montant de 80 € par nuit, par Client et pour deux nuits au plus.

Article 5. DESCRIPTION ET DISPONIBILITÉ DU SERVICE

Cars Faure assure le transport du Client sur le trajet, date et horaire indiqué sur son titre de transport selon les clauses particulières suivantes :

1. LIGNES

Ligne LYON BELLECOUR – VILLEFONTAINE – LA TOUR DU PIN – WALIBI

2. ARRÊTS ET MONTÉE À BORD DU VÉHICULE

Tous les arrêts sont fixés par rapport aux billets achetés, il est donc nécessaire pour la montée ou la descente de se signaler au conducteur. Le départ s'effectue à l'heure indiquée sur le billet. Les passagers absents à l'heure prévue, ne seront pas attendus par le transporteur.

3. TITRES DE TRANSPORT

- Il est du devoir du passager de s'assurer de sa validité. Dans le cas d'un tarif réduit, c'est au client d'en faire la demande. Toute contestation ultérieure ne pourra être admise.
- Les billets sont échangeables une fois mais non remboursables.
- Un billet perdu ne sera pas remboursé même une fois retrouvé.
- Le billet aller-retour correspond à deux trajets de sens inverse.
- Le billet s'achète uniquement sur internet.
- Le passager ne peut être transporté que s'il est en mesure de présenter un billet en cours de validité. En outre, un billet détérioré ou modifié par une autre personne que le transporteur ou un de ses agents accrédités ne sera pas valable au transport.
- Si le passager bénéficie d'une réduction tarifaire ou d'un tarif à conditions particulières celui-ci doit être en mesure à tout moment de son voyage de fournir les pièces justificatives et d'en démontrer la régularité.
- Les billets doivent être présentés au conducteur pour contrôle à chaque montée dans le car. Chaque client doit conserver son titre de transport durant toute la durée du trajet, afin de pouvoir le présenter à toute réquisition des agents de contrôle assermentés, à bord ou à la descente des véhicules.
- Tout passager se trouvant en situation irrégulière sera passible d'une amende dont le montant est défini par les textes réglementaires en vigueur et dont les modalités sont conformes au code de Procédure Pénale (Art. 529-3 à 530-3).

Vente sur canaux de vente en ligne

L'achat de titre de transport sur internet implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente. Ces dernières sont spécifiques à chaque canal de vente et disponibles sur chaque site internet.

Tarifs

Les tarifs sont en euros toutes taxes comprises (TTC). Les tarifs sont susceptibles de modifications pour toutes les lignes. Le tarif applicable à une commande donnée est celui en vigueur au moment de la date du trajet.

Tout passager descendant à un arrêt situé entre le point de départ et le terminus paie le prix de la ligne.

Moyens de paiement

En ligne : CB, VISA, MASTERCARD. Paiement sécurisé avec débit de la carte en temps réel.

4. MODIFICATIONS, ANNULATIONS ET REMBOURSEMENT DE BILLET

Les titres de transport ne sont pas remboursables.

Les billets originaux qui ont été falsifiés sont neutralisés dans le système de vente et sont refusés à l'embarquement à bord du car.

Le transporteur est en droit d'annuler le service minimum 36h avant le départ sous conditions que moins de 12 passagers ont réservé leur trajet. Pour cela, le transporteur s'engage à contacter les passagers et à leur proposer de reporter leur trajet ou à procéder au remboursement.

5. CONDITIONS D'ACCÈS AU VÉHICULE ET INTERDICTIONS

Les Clients doivent veiller à leur propre sécurité et à préserver celle des autres passagers.

À bord de l'autocar, un comportement correct est de rigueur, vous devez vous plier aux règles suivantes (sous peine de sanction) :

- Interdiction de parler au conducteur pendant qu'il conduit ou de gêner sa conduite par tout moyen.
- Obligation d'attacher sa ceinture de sécurité. En cas de défaut de port par les passagers, la responsabilité pénale est individuelle pour chacun d'entre eux, dès lors qu'ils sont âgés de 13 ans et plus. En aucun cas, la responsabilité du conducteur et de son employeur ne pourra être mise en cause.
- Interdiction de se déplacer et circuler dans l'allée centrale pendant le trajet, sauf pour se rendre aux toilettes.
- Interdiction de faire obstacle à la manœuvre des portes.
- Respecter toutes les consignes de sécurité transmises par le conducteur ou le système d'information voyageurs.
- Interdiction de se restaurer.
- Interdiction de fumer, de vapoter, de consommer de l'alcool et de

consommer des stupéfiants.

- Interdiction de souiller ou détériorer le matériel, cracher et de mettre les pieds sur les sièges.
- Obligation de se conduire calmement et silencieusement.
- Obligation de maintenir votre téléphone portable en mode « silencieux » pendant tout le parcours.
- Interdiction d'utiliser des appareils ou instruments bruyants ou sonores (sauf si vous utilisez un casque ou des oreillettes).
- Interdiction d'occuper abusivement les places et portes bagages.
- Interdiction de manipuler les organes d'ouverture et de fermeture des portes, manipuler briquet, allumettes, cutter, canif, ciseaux ou tout autre objet tranchant relatif à la mise en danger d'autrui.

Concernant les voyageurs accompagnés de mineurs, ceux-ci devront les garder sous leur responsabilité et exercer une surveillance particulière de façon à assurer en permanence le respect des règles de sécurité.

Droit de refuser le transport

Le Transporteur pourra en tout point d'embarquement refuser de transporter le passager et ses bagages si l'un ou plusieurs des cas suivants s'est ou est susceptible de se produire :

- Le transport du passager et/ou celui de son bagage pourrait mettre en danger la sécurité, la santé, le confort ou la commodité des autres passagers ou du personnel notamment si le passager fait usage de l'intimidation, a un comportement suspect ou utilise un langage abusif à l'égard du personnel.
- L'état physique ou mental du passager y compris un état causé par la consommation d'alcool ou la prise de drogue ou de médicaments pourrait présenter un danger voire un risque pour lui-même, les autres passagers, ou le personnel.
- Le passager n'est pas en mesure de prouver qu'il est la personne désignée dans la case nom du passager dans le cas d'un billet électronique.
- Le passager réclame une assistance particulière non demandée lors de la réservation
- Le billet qu'a acquis le passager :
- A été acquis frauduleusement ou acheté auprès d'un organisme autre que celui du transporteur ou de ses agents accrédités
- A été répertorié comme document perdu ou volé
- A été falsifié ou contrefait

Article 6. BAGAGES

Sont admis dans les véhicules :

Les paquets ou sacs peu volumineux, dont la plus grande dimension est inférieure à 0,50 m, susceptibles d'être placés sous les sièges ou dans les coffres situés au-dessus des sièges, sans gêne pour les voisins et d'un poids ne dépassant pas 8 kg.

Les bagages à main et les objets de valeur doivent être conservés dans le car. Ils restent sous la garde et l'entière responsabilité du client. Le Transporteur décline toute responsabilité en ce qui concerne la perte ou le vol de ces objets.

Les bagages doivent être dans un état tel que leur contenu ne puisse se répandre en cours de route.

Les sacs, serviettes, cartables, paquets de livres ou ordinateurs portables doivent être placés sous les sièges ou lorsqu'ils existent, dans les porte-bagages, de telle sorte qu'à tout moment, le couloir ainsi que l'accès à la porte de secours restent libres de ces objets et que ceux-ci ne risquent pas de tomber des porte-bagages placés au-dessus des sièges.

Tout bagage ne respectant pas les dimensions ci-dessus sera mis dans les soutes du véhicule.

Les mineurs sont autorisés à emprunter le car avec la permission de ses (leurs) parents ou son (leur) tuteur et de voyageurs seul(s) avec Cars Faure. Cars Faure décline tout devoir de supervision sur le(s) mineur(s). Les sièges auto pour les enfants de moins de 2 ans sont obligatoires et à la charge de l'accompagnant de l'enfant. Les sièges auto ne pourront pas être stockés dans le car le temps de la journée à Walibi. Cars Faure décline toute responsabilité.

En cas d'utilisation de la soute à bagages, l'opération de la pose et de la dépose des bagages est assurée par le conducteur. L'utilisateur ne peut procéder de sa propre initiative à la manipulation de la soute. Les bagages, non encore remis au conducteur et laissés sans surveillance près des autocars avant l'embarquement, ne seront pas embarqués par le conducteur et restent sous l'entière responsabilité du client. Les colis et bagages devront être munis d'une étiquette mentionnant le nom, prénom et numéro de téléphone du propriétaire. Le Transporteur décline toute responsabilité en ce qui concerne tout dommage causé pendant le trajet en soute. Les conducteurs et les contrôleurs habilités sont en droit de refuser l'admission de certains objets si ceux-ci sont susceptibles de constituer un risque d'accident ou une gêne pour les autres voyageurs.

Le transport des bicyclettes est interdit dans les soutes.

Article 7. OBJETS PERDUS

Les objets perdus peuvent être réclamés sur présentation d'une pièce d'identité au dépôt dont dépend le car dans lequel l'objet a été perdu. Le transporteur décline toute responsabilité par rapport à ce qui aurait été laissé ou oublié dans le véhicule par le client.

Pour joindre le Service des objets trouvés, contactez le 04 72 48 16 16 (ouvert du lundi au vendredi de 09H00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30).

Article 8. SUGGESTIONS ET RÉCLAMATIONS

Toute réclamation ou suggestion pourra être envoyée par courrier ou par téléphone au 04 72 48 16 16 à notre Service Navette. Merci de joindre vos titre(s) de transport :

CARS FAURE
Service Navette Walibi 680 Route d'Heyrieux
38540 VALENCIN

Toute réclamation devra être faite dans les 2 mois suivant le transport.
L'email de confirmation de commande et le reçu de paiement ne valent pas Titre de transport.

Article 9. FORCE MAJEURE

La responsabilité de Cars Faure ne pourra être recherchée si l'exécution des Conditions Générales de Transport est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait de l'autre Partie ou d'un tiers ou de causes extérieures telles que les conflits sociaux ou grèves, l'intervention des autorités civiles ou militaires, les incendies, les dégâts des eaux, le mauvais fonctionnement ou l'interruption du réseau des télécommunications ou du réseau électrique.

Dans tous les cas, Cars Faure fera tout ce qui est en son pouvoir pour limiter la durée et les effets du cas fortuit, de la force majeure ou de la cause extérieure.

Article 10. DISPOSITIONS DIVERSES

Cars Faure se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des Conditions Générales de Vente. Les nouvelles clauses s'appliqueront à toutes les réservations effectuées postérieurement à leur entrée en vigueur et seule la nouvelle version fera foi entre les parties.

Les Conditions Générales de Vente expriment l'intégralité des obligations des parties. Aucune autre condition générale ou spécifique ne pourra s'intégrer aux Conditions Générales sauf accord exprès de Cars Faure.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes serait considérée comme nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition serait considérée comme étant non écrite, toutes les autres dispositions des Conditions Générales conservant force obligatoire entre les Parties.

Article 11. DROIT APPLICABLE

Les Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

Article 12. MEDIATION

Conformément à L.211-3 du Code de la consommation, le Client est informé de la possibilité de saisir, en cas de contestation et à défaut de réponse satisfaisante du Transporteur dans un délai de 60 jours, le médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

Article 13. DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Le Client a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr) afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

Tout consommateur a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site <https://conso.bloctel.fr/index.php/inscription.php>.